

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je devrai demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de faire rapport sur cet aspect de la question. Je sais qu'en réponse à une question semblable il a dit récemment que la question n'est pas réglée mais que les négociations se poursuivent.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question supplémentaire . . .

M. l'Orateur: La période des questions est presque terminée. Je croyais que la présidence pourrait peut-être permettre à l'honorable député de Dartmouth-Halifax-Est, qui a soulevé la question à l'origine, de poser une question supplémentaire; l'honorable député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles avait en outre une question qui se rattache à la question précédente. Je le prie de m'excuser de l'avoir interrompu mais, comme je l'ai dit, la période des questions tire à sa fin.

* * *

• (2.50 p.m.)

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA SURTAXE AMÉRICAINE—LES CONDITIONS DE SUPPRESSION—LES PROPOS DU SOUS-SECRÉTAIRE AU TRÉSOR AU SUJET DE L'ACCORD SUR L'AUTOMOBILE

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Je voudrais poser au premier ministre une question reliée à celle du député de Spadina. Le premier ministre a déclaré que le gouvernement n'était pas au courant des conditions préalables que posent les États-Unis pour la suppression de la surtaxe de 10 p. 100 à l'importation. Je lui demanderai si lui-même ou l'un de ses ministres se sont renseignés, au cours de toutes leurs réunions aux échelons ministériels ou officiels, au sujet de ces conditions préalables, et surtout s'ils ont demandé si M. John Petty, secrétaire du trésor adjoint des États-Unis, s'exprimait au nom du gouvernement américain lorsqu'il a dit que la suppression des garanties de transition qui figurent dans l'Accord sur l'automobile était certainement une des conditions préalables.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je répète ce que divers ministres et moi-même avons déclaré auparavant. Les États-Unis ne nous ont jamais dit: Nous supprimerons la surtaxe, si vous faites telle ou telle chose. On ne nous a donc pas proposé de condition préalable à l'abolition de la surtaxe en ce qu'elle s'applique au Canada. A mon avis, les paroles du sous-secrétaire Petty n'énoncent pas une politique officielle; ce n'est même pas présenté comme une condition et je n'y vois certainement pas l'affirmation que, si nous agissons ainsi au sujet de l'accord sur l'automobile, la surtaxe ne s'appliquera plus au Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. J'ai signalé aux députés que la période de questions est terminée depuis quelque temps. Je me rends compte de l'importance de ces questions, mais nous pourrions y revenir demain.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE L'ORATEUR D'UNE DÉLÉGATION DE PARLEMENTAIRES BRITANNIQUES

M. l'Orateur: Avant l'appel de l'ordre du jour, je veux signaler aux députés la présence dans la tribune de l'Orateur d'une délégation de parlementaires britanniques distingués présidée par lord Diamond, qui se trouvent à Ottawa sous les auspices de l'Association des parlementaires du Commonwealth et à titre d'invités de la Chambre des communes du Canada.

Des voix: Bravo!

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN DES PRAIRIES

MESURE PORTANT SUR LES PAIEMENTS REVENANT AUX PRODUCTEURS DE L'OUEST DONT LES RECETTES D'UNE CAMPAGNE AGRICOLE SONT INFÉRIEURES À LA MOYENNE QUINQUENNALE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 4 octobre, du bill C-244, concernant la stabilisation du produit de la vente du grain des Prairies et abrogeant ou modifiant certaines lois connexes, dont le comité permanent de l'agriculture a fait rapport avec des propositions d'amendement, et des motions nos 1 et 2 de M. Gleave (page 7252).

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, avant 10 heures hier soir j'expliquais à la Chambre, un peu longuement peut-être, pourquoi nous nous opposons au bill actuel. C'est surtout parce qu'il se fonde sur le revenu brut plutôt que net des cultivateurs. C'est dire qu'avec les années le bill aurait pour effet d'obliger plus tôt les petits agriculteurs à quitter leurs terres et de modifier ainsi toute l'orientation de l'agriculture de l'Ouest canadien ainsi que tout le mode de vie de cette région. Je disais que le gouvernement n'avait pas tenu compte des répercussions sociales d'une telle mesure. Il devrait le faire et c'est pourquoi nous luttons si âprement pour qu'on apporte ce changement.

Ce matin en lisant un discours prononcé par le chef de l'opposition (M. Stanfield) à Assiniboia, j'ai noté qu'il y faisait allusion au fait que les Néo-démocrates seraient de mèche avec les libéraux en vue d'éliminer les petits exploitants agricoles et réaliser le regroupement des terres.

Des voix: Quelle honte!

M. Rowland: Cette déclaration ne tient pas debout et c'est évident. Qui a cédé à la pression—les Néo-démocrates ou les conservateurs? Qui a cédé lorsque la lutte contre ce bill est devenue trop difficile? Hier, le député de Peace River (M. Baldwin) a dit que le gouvernement utilisait l'impudence, la fraude et l'intimidation pour obliger les agriculteurs canadiens à accepter ce bill contre leur gré. Après quoi, les conservateurs ont abandonné la partie. Dans ces conditions, qui est de mèche avec qui? Quatre députés conservateurs seulement se sont joints aux Néo-démocrates en vue d'essayer de faire modifier ce bill: les députés de Pembina (M. Bigg), de Crowfoot (M. Horner), de Swift Current-Maple Creek (M. McIntosh) et de Palliser (M. Schumacher). Qui donc est de mèche avec qui, je vous le demande?